

# Les psychologues et le droit : comprendre les droits, les devoirs et les obligations

## OBJECTIFS

*Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le droit, pour mieux respecter les droits des patients, des clients, des usagers, etc.*

*Connaître le cadre légal d'intervention des psychologues pour exercer sereinement.*

*Comprendre les différents types de responsabilités.*

*Appréhender la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel.*

*Savoir ce à quoi engagent et exposent les écrits réalisés par les psychologues.*

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les psychologues, quels que soient leurs lieu et mode d'exercice.

## MODALITÉS

2 journées de 9 h 30 à 17 h.

## INTERVENANTS

**Mélanie Dupont**, Psychologue, docteur en psychologie, Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel-Dieu, Paris.

Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.

Enseignante à l'université Paris Nanterre La Défense.

Présidente de l'association Centre de Victimologie pour Mineurs ([www.cvm-mineurs.org](http://www.cvm-mineurs.org)).

Présidente de l'association des psychologues de médecine légale.

**Pierre-Brice Lebrun**, ancien éducateur spécialisé,

Enseignant en droit dans le secteur social et médicosocial.

## CONTENU

- Les responsabilités du psychologue : morale, civile, pénale, disciplinaire, professionnelle, etc.
- Le respect de la vie privée : discrétion, confidentialité, secret professionnel
- Les écrits du psychologue : dossier médical, notes personnelles, comptes rendus d'examen, rapports, information préoccupante, signalement, etc.
- Le psychologue face à l'autorité parentale
- La protection des personnes vulnérables, mineures et majeures.

Cette formation repose sur le contenu de l'aide-mémoire *Droit à l'usage des psychologues* (Dunod, 2019) de Mélanie Dupont et Pierre-Brice Lebrun.

Organismes - Institutions  
Inscription individuelle - 20 %

660 €

Ce stage est accessible aux personnes à mobilité réduite.